

**Réunion extraordinaire du Conseil municipal du village de Saint-Antoine tenue le 24 mai 2016 au Centre communautaire à 19h00**

**Présent(e)s:** Roseline Maillet, maire  
Ronald Cormier, maire-suppléant  
Eugène Cormier, conseiller  
Claude Goguen, conseiller  
Renée-Claude Melanson, conseillère  
Kelli Taylor, conseillère

Ricky Gautreau, maire élue  
Mélanie Arsenault Sirois, conseillère élu  
Eugène Cormier, conseiller élu  
Christien Goguen, conseiller élu  
Raoul Leger, conseiller élu  
Jean-Pierre Richard, conseillère élue

**Employée :** Bernadine Maillet-LeBlanc, directrice générale

**1. Ouverture de la réunion**

La maire Roseline Maillet souhaite la bienvenue au gens dans la salle et résume le processus de la réunion.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**2016-38** Proposée par la conseillère Kelli Taylor appuyé du conseiller Claude Goguen que l'ordre du jour soit accepté tel que circulé.

**Adoptée**

**3. Adoption du procès-verbal**

**2016-39** Proposé par le conseiller Eugène Cormier appuyée de la conseillère Renée-Claude Melanson que le procès-verbal de la réunion régulière du 26 avril 2016 soit accepté tel que présenté.

**Adoptée**

**Réunion extraordinaire du Conseil municipal du village de Saint-Antoine tenue le 24 mai 2016 au Centre communautaire à 19h00**

**4. Mot du conseil sortant**

À tour de rôle, chaque membre du conseil prend la parole pour exprimer leur gratitude envers le support qu'ils ont reçu de leur famille, de la population, des pompiers volontaires, des employés et du conseil lors de leur mandat au sein du conseil municipal. Tous ont aimé leur expérience. De plus, ils félicitent et souhaitent bonne chance aux nouveaux élus.

**5. La secrétaire municipale prête serment à chacun des membres du conseil**

La secrétaire municipale, Bernadine Maillet-LeBlanc, prête serment à chacun des membres du conseil municipal.

À tour de rôle, les nouveaux élus font la lecture du serment d'entrée en fonction qui se lit comme suit :

*Je, \_\_\_\_\_, de Saint-Antoine, jure que, pour autant que je sache, je possède les qualités requises pour exercer les fonctions qui me sont imposées par la loi et je jure que je les remplirai fidèlement sans partialité, crainte ni faveur.*

Après la lecture, les signatures de l'élu et de la greffière sont apposées au document.

Le conseil sortant cède leur place au nouveau conseil.

**6. Discours du nouveau conseil**

Avant de procéder aux discours, un cadeau est remis à chacun des membres du conseil sortant par le maire Ricky Gautreau.

À tour de rôle, les élus municipaux prennent la parole, en outre ils remercient leur famille et la population pour leur support. Ils sont prêts à relever le nouveau défi.

**7. Élection du maire suppléant**

**2016-40** Proposé par le conseiller Raoul Leger appuyé du conseiller Eugène Cormier, conformément à l'arrêté No 2016-03 « Arrêté procédural du conseil municipal du village de Saint-Antoine », que le conseil élise Mélanie Arsenault Sirois à titre de maire suppléante pour un mandat de deux ans renouvelable.

**Adoptée**

**Réunion extraordinaire du Conseil municipal du village de Saint-Antoine tenue le 24 mai 2016 au Centre communautaire à 19h00**

**8. Nominations des membres du conseil sur les comités et les commissions**

Maire Ricky Gautreau

- Administration/ ressources humaines
- Finances
- AFMNB (Association Francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick)
- Forum des maires
- Comité de jumelage (ex-officio)
- Commission des services régionaux Kent

Conseillère Mélanie Arsenault Sirois

- Maire suppléante
- AFMNB (Association Francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick)
- Loisirs
- Comités du Festival, du carnaval, de la patinoire, et d'accueil

Conseiller Christien Goguen

- Commission de la bibliothèque
- Comité d'art, de la culture et du tourisme
- Comité de jumelage
- Comité historique et de la conservation du patrimoine

Conseiller Raoul Léger

- Développement économique
- Sécurité publique

Conseiller Jean-Pierre Richard

- Eau
- Égouts
- Incendie

Conseiller Eugère Cormier

- Travaux publics
- Comités des aînés et personnes à besoins spéciaux

**2016-41** Proposé par le conseiller Eugère Cormier appuyée de la maire-suppléante Mélanie Arsenault Sirois que les nominations des membres du conseil sur les comités et les commissions soient acceptées tel que présentés.

**Adoptée**

**Réunion extraordinaire du Conseil municipal du village de Saint-Antoine tenue le 24 mai 2016 au Centre communautaire à 19h00**

**9. Signataires municipaux –service bancaire**

**2016-42** Proposé par le conseiller Raoul Léger appuyé du conseiller Jean-Pierre Richard que Ricky Gautreau, maire ou Mélanie Arsenault Sirois, maire-suppléante, et Bernadine Maillet-LeBlanc, secrétaire municipal ou Janice LeBlanc, secrétaire adjointe soient par la présente autorisés de signer les chèques émis pour et au nom du Village de Saint-Antoine.

**Adoptée**

**10. Levée de la réunion**

L'ajournement fut proposé par le conseiller Jean-Pierre Richard.

\_\_\_\_\_  
Ricky Gautreau, maire

\_\_\_\_\_  
Bernadine Maillet- LeBlanc, greffière